

# Fractures et transitions : réconcilier la France

## Déclaration du groupe Outre-mer

Le projet d'avis de notre assemblée de ce jour ne peut traiter dans le détail toutes les atteintes portées au Pacte républicain et les entorses faites à sa devise : « liberté, égalité, fraternité ». En Outre-mer la situation actuelle tire son origine des échecs successifs et répétés de la promesse d'égalité. Aujourd'hui, en 2019, cette égalité tant attendue loin d'être acquise par son absence crée d'insupportables inégalités multidimensionnelles entraînant des fractures qui remettent en cause vivre ensemble et cohésion sociale.

Deux exemples de cette plaie importante défigurent nos territoires, le premier le chômage. Aucune politique publique depuis la départementalisation n'y a mis terme ou n'a pu le contenir. Il culmine actuellement entre 14 et 26 % selon les territoires mais dans tous il est supérieur à 50 % chez les jeunes.

Deuxième exemple : le taux de pauvreté. Il varie d'un territoire à l'autre entre 40 et 50 %. Alors, oui, dans ce projet d'avis l'encadré relatif à la situation des Outre-mer rappelle combien le modèle économique actuel est à bout de souffle, dépassé et impropre à permettre un développement humain endogène avec un coût de la vie acceptable.

Il faut une fois pour toutes tordre le cou aux caricatures et aux analyses faussées de nos territoires en rappelant que nous portons à la fois les handicaps structurels reconnus mais dans le même temps offrons à la République une présence mondiale lui conférant une influence géographique et stratégique unique.

Les Outre-mer ne constituent pas un tout uniforme et gémellaire mais c'est la singulière richesse de leur identité, qui donne à entendre la polyphonie de leur appartenance à la République.

Au groupe de l'Outre-mer, notre attente est telle que nous nous interrogeons en conscience sur la mise en place réelle de cette espérance d'égalité. C'est Martin Luter King qui disait : « l'émeute c'est le langage de ceux que l'on n'entend pas », par-delà l'avis d'aujourd'hui, c'est le devenir de nos territoires qui constitue l'urgence absolue.

Aussi, au regard de l'état de nécessité dans lequel nous sommes placés en outremer, des attentes des populations, des demandes des CESER de nos territoires, des enjeux actuels et des défis à relever, notre présence au sein de la troisième assemblée de la République impose un geste fort.

Le groupe de l'Outre-mer a voté contre.